

pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

ATTACHEUR FIXION



CONTENU DE LA MALLETTE :

- Un attacheur FIXION
- Une ceinture équipée*
- Un chargeur*
- Un outil d'entretien courant
- Une recharge de lien
- Un guide de l'utilisateur avec sa GARANTIE
- Une paire de bretelles

* Version autonome seulement

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION





29_105131_D - 08/2015

Table des matières

INTRODUCTION

Cher client,
Nous vous remercions de l’achat de **l'attacheur FIXION** Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT
Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l’utilisateur avant d’utiliser l’outil ou de procéder à des opérations d’entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l’utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde Ⓖ indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l’outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d’utiliser l’outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l’outil.

 Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d’apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu’elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d’un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l’outil et doit l’accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacitées physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

• L'attacheur FIXION Pellenc est un matériel professionnel dont l'usage est réservé exclusivement aux batteries Pellenc.
• La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
• La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
2– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
3– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.

SÉCURITÉ DES PERSONNES

1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
2– Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0».
3– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
4– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
5– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
6– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux qui peuvent se coincer dans les parties en mouvement de l'outil. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
7– Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
8– Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL

1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
3– Débrancher le connecteur de la batterie de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
4– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
5– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
6– Utiliser l'outil, les accessoires, etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.
7– Ne transportez jamais l'outil par le cordon d'alimentation.
8– Ne stockez pas l'outil dans un lieu humide.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

1– Conservez l'emballage d'origine pour le rangement de l'outil pour un éventuel envoi de celui-ci en révision ou en réparation.
2– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR

1– Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1.5 mètres du chargeur et de la batterie.
2– Placez le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3– Ne pas gêner son refroidissement.
4– Le chargeur livré avec la batterie est destiné à la recharge de celle-ci. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur pour feu électrique en état de marche.
6– Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté.
7– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
8– Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
9– Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes, (y compris les enfants) dont les capacitées physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.
10– Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11– Vérifiez que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12– Assurez une bonne aération pendant la charge.
13– Ne jamais recouvrir le chargeur.
14– Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
15– Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
16– Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
17– Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales (EN60204-1).
18– Vérifiez le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
19– Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1.5 m de tout objet inflammable.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE

1– En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2– Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3– Ne pas gêner son refroidissement.
4– Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5– Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6– Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7– Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8– La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur pour feu électrique en état de marche.
10– L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc s.a. est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc s.a. dégage son entière responsabilité.
11– La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de

transport.

12– En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.

13– Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries ; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.

14– N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.

15– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.

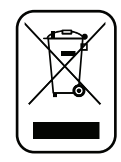
16– Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).

17– En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



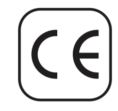
Ne pas exposer à la pluie.



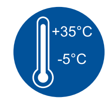
Lire le manuel d'utilisation.



Batterie respectant les normes CE.

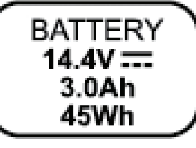


Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



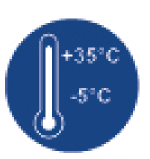
L'utilisation d'un autre chargeur que celui livré avec le matériel est interdite.

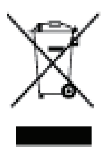
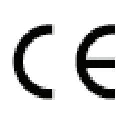
Il est interdit d'utiliser un autre chargeur que celui livré par PELLENC SA









A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

For use only with PELLENC's battery charger model NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

Só usar com o carregador de bateria PELLENC modelo NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC NI 174-360, NI 174-360-US, NI 174-360-J, NI 174-360-AU

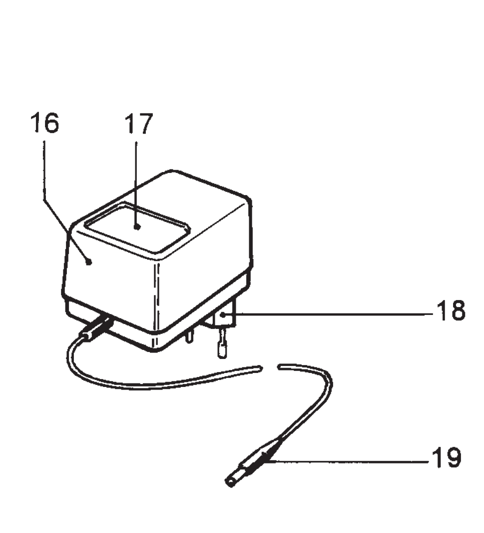
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTIF

1. Bec amovible
2. Gâchette d'actionnement
3. Sélecteur de tours de torsades
4. Orifice de sortie du lien du porte-bobine
5. Orifice d'entrée du lien de l'attacheur
6. Câble d'alimentation
7. Lien
8. Flasque avant de bobine

8b. Flasque arrière indémontable de bobine

9. Capot du porte-bobine
10. Porte-bobine
11. Interrupteur de Marche/Arrêt
12. Bloc batterie
13. Prise pour chargeur
14. Ceinture FIXION
15. Boucles de réglage
16. Chargeur lent FIXION
17. Témoin de charge
18. Prise secteur du chargeur
19. Connecteur de charge
20. Guide supérieur
21. Torsadeur
22. Crochet



DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité d'attachage maxi	25 mm
Tension d'alimentation de l'attacheur*	14,4 V
Tension d'alimentation du chargeur	voir prescription sur le chargeur
Puissance moyenne du chargeur	5 W
Capacité de la batterie NiMH	3,0 Ah
Temps de charge	12 heures
Capacité d'utilisation de l'attacheur sans recharge*	9 000 à 12 000 attaches
Longueur de lien	environ 200 m/bobine
Nombre d'attaches correspondant	1550 attaches environ
Poids de l'attacheur	900 g
Poids de l'ensemble porté dans le dos (bloc ceinture)*	2 kg

*(avec batterie spécifique)

Valeurs totales de vibrations (somme vectorielle triaxiale) déterminées conformément à la norme EN 60745-1 (incertitude de K=1.5 m/s²)	a_h < 2.5 m/s² maximum

Valeur de bruit mesurée d'aprés la norme EN 60745-1	
Niveau de puissance sonore mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{WA}=81 dB maximum
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{pA}=70 dB maximum

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

- Sortez le bloc ceinture et l'attacheur de la mallette.
- Orientez le porte-bobine 10 situé sous le bloc batterie 12 de telle sorte que la sortie du lien se trouve du côté gauche ou droit, selon que vous soyez gaucher ou droitier.
- Réglez la longueur de la ceinture à l'aide des boucles 15.

ADAPTATION BATTERIE P2000

A partir de septembre 1996 (n° série 2900001/U) l'utilisation du FIXION avec la batterie du P2000, ne demande aucune intervention particulière.

- Vérifiez que l'interrupteur 11 est bien en position "0".
- Installez la batterie P2000, en lieu et place de la batterie spécifique 12.
- Votre outil est prêt à être utilisé.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION

- Mettez le bloc ceinture dans le dos, autour de la taille.
- Prenez l'attacheur en main, en faisant passer le câble d'alimentation 6 entre le bras et le corps et le lien 7 à l'extérieur de votre bras.
- De l'autre main, basculez l'interrupteur 11 de la position "0" à la position "I" (la face rouge apparaît).
- Présentez l'ouverture avant de l'outil sur la partie à attacher et appuyez sur la gâchette 2. Le cycle s'effectue automatiquement. Relevez alors le FIXION en lui imprimant une légère rotation sur le côté.
- Alarme discontinue si le FIXION n'est pas manipulé pendant 40 secondes. Arrêt de l'alarme par la mise hors tension.
- Pour arrêter votre attacheur, basculez l'interrupteur 11 en position arrêt "0" (la face rouge disparaît).

REMARQUES

- La prise en main de l'attacheur nécessite quelques heures d'utilisation.
- Le déroulement du lien n'est pas automatique. C'est l'opérateur en tendant les bras toutes les 3 à 5 attaches qui permet l'avancement du lien.
- Le lien ne doit jamais être retenu à l'entrée de l'attacheur. Pour éviter tout dysfonctionnement, ne pas couder le lien au niveau de l'orifice d'entrée 5.

RÉGLAGE DU SERRAGE DE L'ATTACHE

Vous pouvez régler le serrage de l'attache, afin de l'adapter au type de bois que vous devez attacher, en agissant sur le sélecteur 3 (Les 4 positions correspondent à un préréglage en usine du nombre de tours de torsades).

- Enfoncez le sélecteur 3.
- Faites correspondre la flèche du sélecteur avec la position que vous désirez sélectionner, en maintenant le sélecteur enfoncé.
- Relâchez le sélecteur.
- Pour chaque position correspond un avertisseur sonore :

Position	Nombre de bip
-	1
•	2
•	3
+	4

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

FIN DE BOBINE

Avant de commencer votre travail, vous pouvez contrôler le niveau de chargement de votre bobine, grâce à l'ouverture réalisée de chaque côté du porte-bobine 10.

- Lorsque l'extrémité finale de la recharge de lien apparaît (il n'y a plus de lien dans le porte-bobine), et qu'il ne reste environ qu'une dizaine de centimètres de lien visible à l'arrière de l'attacheur, arrêtez d'attacher.
- Déclipsez le bec amovible 1 et enlevez-le en le faisant glisser vers l'avant.
- Enlevez le guide supérieur 20.
- Effectuez quelques cycles en appuyant sur la gâchette 2, jusqu'à ce que tout le lien soit sorti par le dessus de l'appareil.

ÉVITEZ DE FAIRE FONCTIONNER L'ATTACHEUR SANS LIEN, VOUS RISQUEZ DE LE DÉTÉRIORER.

- Enlevez le morceau de lien restant dans le torsadeur 21 en tirant dessus.
- Remettez en place le guide supérieur 20, ainsi que le bec amovible 1.

RECHARGE DU PORTE-BOBINE

- Enlevez le capot 9 en le déclipsant du porte-bobine 10.
- Maintenez la flasque arrière 8bis de la bobine, faites tourner la flasque avant 8 dans le sens des aiguilles d'une montre, et enlevez-la.
- Mettez en place la recharge de lien, en passant l'extrémité de lien dans l'orifice de sortie 4, et en faisant correspondre les 4 cerclages avec les 4 plats situés sur le moyeu de la bobine 8bis.
- Remettez en place la flasque avant 8, et retirez les 4 cerclages.
- Refermez le porte-bobine 10 avec le capot 9.
- Déroulez le lien de la longueur désirée, en évitant de l'enrouler autour du câble d'alimentation 6.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

INTRODUCTION DU LIEN DANS L'ATTACHEUR

- Appuyez sur la gâchette 2 et maintenez votre appui. Le crochet 22 se referme.
- Introduisez le lien par l'orifice 5 en maintenant votre doigt sur la gâchette 2, et jusqu'à ce que le lien soit en butée.
- Lâchez la gâchette, le crochet s'ouvre et le lien est entraîné. Si le lien n'est pas entraîné, renouvelez les opérations précédentes.
- Vérifier qu'aucun morceau de lien ne reste coincé dans le torsadeur, faites une attache à vide par précaution, et enlevez l'attache ainsi réalisée.

INCIDENTS

Afin d'éviter tout risque de "bourrage" du lien dans l'attacheur, nous vous recommandons de vérifier qu'aucun morceau de lien ne soit coincé dans la partie avant de l'attacheur, à chaque fois que vous manquez une attache.
En cas de bourrage, l'attacheur se bloque et s'arrête.
Dans ce cas :

- Basculez l'interrupteur 11 sur la position arrêt "0".
- Coupez le lien au niveau de l'orifice d'entrée 5.
- Déclipsez le bec amovible 1 et enlevez-le en le faisant glisser vers l'avant.
- Enlevez le guide supérieur 20.
- Basculez l'interrupteur 11 sur la position marche "I".
- Effectuez quelques cycles en appuyant sur la gâchette 2, jusqu'à ce que tout le lien soit sorti par le dessus de l'appareil.
- Vérifiez qu'aucun morceau de lien ne soit resté bloqué dans l'attacheur au niveau du passage intérieur, ou dans la partie avant.
- Remettez en place le guide supérieur 20, ainsi que le bec amovible 1.
- Introduisez à nouveau le lien dans l'attacheur, comme décrit ci-dessus.

ENTRETIEN

RECHARGE DE LA BATTERIE

Lorsque la batterie est déchargée l'attacheur s'arrête.
- Installez le chargeur dans une pièce dont la température est comprise entre 15 °C et 25 °C et à l'abri de l'humidité.
- Vérifiez que l'interrupteur 11 de mise en fonctionnement est bien en position arrêt “0”.
- Branchez la fiche 19 du cordon du chargeur dans la prise 13 correspondante du bloc batterie.
- Assurez-vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur et branchez la fiche intégrée 18 du chargeur à la prise de courant du secteur.
- Lorsque le voyant rouge du chargeur s'allume, la batterie est en charge.
- Laissez votre batterie en charge 10 à 12 heures. En fin de charge, le voyant du chargeur clignote ou reste éteint. Débranchez dans l'ordre, la prise intégrée 18 et la fiche 19.

CHARGEUR

Celui-ci ne demande aucun entretien particulier mais doit se trouver dans un endroit aéré, à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité. Cependant, si le voyant rouge ne s'allume pas lors de la charge :
- Débranchez la fiche intégrée 18 du chargeur.
- Vérifiez le réseau d'alimentation.
- Rebranchez. Si le chargeur ne fonctionne toujours pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN DES ÉLÉMENTS AUTRE QUE CEUX AUTORISÉS DANS CETTE NOTICE.

(vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).

REMARQUES

- Nous vous conseillons de ne pas débrancher le porte-bobine du bloc batterie pendant l'opération de charge.
- L'utilisation d'un autre chargeur que celui livré avec le matériel est interdite. Le non respect de cette consigne conduit à une détérioration prématurée de la batterie et augmente le risque d'accidents corporels.
- L'utilisation du chargeur pour une autre application que celle prévue par Pellenc S.A. ne saurait engager notre responsabilité.
- La batterie NiMH nécessite 4 à 5 cycles complets de charge et d'utilisation avant d'obtenir sa pleine capacité.

ENTRETIEN

BLOC BATTERIE

Si votre attacheur ne fonctionne plus :
- Vérifiez que l'attacheur n'est pas en bourrage.
- Vérifiez la charge de la batterie.
- Mettez l'interrupteur 11 en position marche "I".
- Si l'attacheur ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DE L'ATTACHEUR.

(vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).

ENTRETIEN DIVERS

Assurez le bon fonctionnement de votre attacheur par des nettoyages fréquents.
Pour cela :
- Maintenez la propreté du passage du lien en nettoyant la partie avant et l'intérieur de votre attacheur à l'air comprimé, évitez l'emploi de solvants tels que Trichloréthylène, White Spirit, Essence, etc.
- Huilez modérément les axes de biellettes visibles sur la partie supérieure de l'attacheur.

NE PAS HUILER LA PARTIE CENTRALE DANS LAQUELLE PASSE LE LIEN SOUS PEINE DE DYSFONCTIONNEMENT.

- Ne laissez pas l'attacheur dans la terre, ni exposé aux intempéries.
- Toutes les 200 000 attaches, ou au moins une fois par an, amenez votre attacheur dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé, afin qu'il effectue la révision nécessaire et suffisante pour garantir la longévité de votre outil.

HORS PÉRIODE D'ATTACHAGE

- Stockez l'attacheur, le bloc batterie et le chargeur dans leur mallette d'origine à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifiez que l'interrupteur 11 est bien en position arrêt "0".
- Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 2 mois en cas de non utilisation.
- Pour plus de renseignements, consultez votre réparateur agréé, ou contactez-nous.

NE TENTEZ JAMAIS DE DÉMONTER L'ATTACHEUR, LE PORTE-BOBINE OU LE BLOC BATTERIE, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE.

FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d’un composant mécanique, et sous condition d’une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d’une maintenance conforme au livret d’entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d’UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d’usine du matériel garanti : d’une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d’autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu’à la condition que soit apportée par celui qui s’en prévaut, la preuve technique précise de l’origine du sinistre, d’un défaut de matière ou d’un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l’échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d’œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d’immobilisation, de déplacement, d’approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l’acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d’usure normale résultant de l’utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d’entretien, à l’inexpérience de l’utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n’ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d’origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d’une autre origine ou lorsque l’appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d’une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l’acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	ATTACHEUR FIXION
FONCTION	DESTINÉ À ATTACHER DES SARMENTS
NOM COMMERCIAL	FIXION
TYPE	FIXION
MODÈLE	FIXION
N° DE SÉRIE	29P00001 - 29P29999 29P30000 - 29P49999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE).

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (2004/108/CE)
- LIMITATION DE L'UTILISATION DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (2011/65/UE)
- RECYCLAGE ET VALORISATION DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (2012/19/UE)

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011
- EN 55014-2 : 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008
- EN 60335-1 : 2013

LES AUTRES NORMES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN 60745-1 : 2009 + A11 : 2010
- NF EN 60335-2-29 : 2004 + A2 : 2010

FAIT À PERTUIS, LE 01/07/2015
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

